

---

**MÉMOIRE****PRÉSENTÉ AU****BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT****PAR****LA SOCIÉTÉ DU PARC INDUSTRIEL ET PORTUAIRE DE BÉCANCOUR**  
1000, boul. Arthur-Sicard  
Bécancour (Québec) G9H 2Z8  
(819) 294-6656**POUR*****LE PROJET D'INSTALLATION DU GAZODUC BÉCANCOUR PAR LA  
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ METRO******BÉCANCOUR  
22 MARS 2004******3 PAGES (incluant celle-ci)***

---

## ***Le projet***

Projet d'installation du gazoduc Bécancour par la société en commandite Gaz Metro.

## ***Mémoire soumis par la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour***

La Société du parc industriel et portuaire de Bécancour a pour mission de favoriser le développement économique du Québec en développant et en exploitant, dans un objectif d'autofinancement, un parc industriel et portuaire.

La Société est mandataire du gouvernement du Québec et le ministre du Développement économique et régional est responsable de l'application de sa Loi constitutive. Elle a pour objet de promouvoir l'établissement de nouvelles entreprises et de fournir les infrastructures nécessaires à l'implantation et l'exploitation d'entreprises de grande envergure.

## ***Intérêt porté au projet***

Ce projet revêt une grande importance pour notre Société car il aura pour conséquence de :

- Augmenter l'offre d'énergie dans le Parc industriel et portuaire de Bécancour présentement limitée par la capacité résiduelle du réseau de distribution. D'environ 13,000 m<sup>3</sup>/h actuellement, elle passera à plus de 60,000 m<sup>3</sup>/h avec le nouveau gazoduc. L'offre d'énergie est un facteur de localisation très important pour les entreprises, et nul doute que cet ajout sera de nature à favoriser l'implantation de nouvelles industries à Bécancour.
- Sécuriser l'approvisionnement en gaz naturel en ajoutant une deuxième source d'approvisionnement (réseau bouclé). Actuellement le parc industriel est alimenté par un gazoduc dont la traverse sous-fluviale passe près du pont Laviolette. Tout incident sur ce gazoduc priverait actuellement les entreprises de cette source d'énergie, compromettant même pour certaines leurs activités de production.
- Permettre la réalisation du projet de TransCanada Energy, qui lui aussi contribuera à augmenter l'approvisionnement et la capacité de distribution d'électricité dans le Parc industriel et portuaire de Bécancour,

Ces trois éléments constituent des améliorations substantielles aux infrastructures déjà en place et contribueront de façon significative au développement du Parc industriel et portuaire de Bécancour.

Du point de vue environnemental, la localisation de ce projet à Bécancour nous apparaît des plus pertinente puisqu'elle est conforme au plan d'affectation du territoire, qu'elle s'intègre dans un milieu industriel, limitant ainsi les nuisances, et que sa réalisation pourra éventuellement améliorer la desserte de secteurs autres que le parc.

Finalement, ce projet aura des retombées économiques très importantes pour notre région :

- 100 emplois en moyenne durant les 12 mois de la construction.
- 48 M\$ d'investissement.

Nous avons suivi le développement de ce projet depuis le début et avons la conviction qu'il a été mené de façon sérieuse, responsable et très professionnelle.

Conséquemment, nous souhaitons fortement que le Bape émette une recommandation favorable au ministre de l'Environnement pour la réalisation de ce projet.

Jean-Pierre Nepveu  
Président-directeur général

JPN/mb

2004.03.22

(j:\3\04\05362\_memoire\_bape\_gazmetro)